

# Futurs alternatifs

## Les sens communs



« Vos moutons, que vous dites d'un naturel doux et d'un tempérament docile, dévorent pourtant les hommes... »

- Thomas More, *Utopia*, 1516

À la fin du Moyen Âge, une période pendant laquelle le commerce et l'urbanisation progressent rapidement ; les biens communs se multiplient dans les campagnes et les guildes se propagent dans les villes. L'État n'est pas encore centralisé, l'action collective locale est, par subsidiarité effective, la plus pertinente pour régir les échanges et les droits sur les ressources. Jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle, la majeure partie de l'Europe - comme beaucoup d'autres territoires à l'époque - était régie par ce qu'on qualifie aujourd'hui de communs ; les communautés villageoises, par exemple, avaient le droit d'usage des terres seigneuriales et pouvaient prendre du bois, faire paître du bétail, récolter le miel ou encore cueillir des baies et fruits sauvages. Ce qui était au cœur de la régulation était la co-activité et la co-participation. Les communs sont avant tout histoire d'organisation, d'entente et de préservation.

Un commun forestier n'est pas la forêt pris comme espace ou comme ressource et donc comme objet mais le lien entre cette forêt et ses usagers : la forêt en tant qu'elle est prise en charge par une certaine activité. Les communs sont, au final, cette activité elle-même. Les communs sont avant tout histoire de gouvernement et d'organisation. Il convient en effet d'établir une distinction nette entre les ressources qui sont en propriété commune et celles qui sont en libre accès.

La propriété commune implique une communauté bien définie d'utilisateurs, ainsi qu'un ensemble de règles et de normes qui permettent à chacun de réguler le comportement des autres. Le libre accès implique une régulation plus ferme, portée par une autorité reconnue de tous : l'état.

En ce sens les communs ne concernent pas des objets ou des biens, mais des usages en tant qu'ils qualifient et ordonnent la relation des usagers à ces objets et ces biens. Ils prennent alors, au-delà de la coutume de consommation d'une chose extérieure, le sens de garde, entretien, préservation.

À partir du XVI<sup>ème</sup> siècle, la jouissance et la régulation des ressources naturelles par les villageois, mais également, en ville, l'organisation des métiers artisanaux en guildes, est remise en cause. En Angleterre, la proto-révolution industrielle s'installe grâce au commerce florissant de la laine. Les propriétaires fonciers convertissent les pâturages *communs* en enclosures privées afin des les offrir en pâture aux moutons



Murs construits suite à l'*Enclosure Act*, Royaume-Uni.

à laine. S'ensuit un appauvrissement des populations qui vivaient de l'exploitation concertée des biens communs et de nombreuses rébellions sont matées par l'ordre établi, qui d'ailleurs se centralise à cette époque. La révolte de Kett en 1495 rassemble 16 000 personnes, après des victoires importantes - prise de la seconde ville d'Angleterre de l'époque ; elle se voit dissoute par le massacre de 3500 personnes. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la chambre des Communes vote l'*Enclosure Act* qui met tout bonnement fin aux droits d'usages et aux Communaux. Il en va de même en Belgique en 1847 où est adoptée une Loi sur le Défrichement des Terres Incultes qui force les pouvoirs locaux à privatiser tous les biens communs. C'est bien l'aspect politique qui nous intéresse ici : le droit du commun entre en conflit avec le droit de propriété regardé comme un droit absolu et exclusif. La propriété privée, y compris sur des biens que l'on pourrait considérer comme communs car n'étant pas le produit de l'homme, devient l'étalon unique jusqu'à être érigé, quelques années plus tard dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen française de 1789 en droit naturel et imprescriptible aux côtés de la liberté, de la sûreté et de la résistance à l'oppression.

### **La tragédie des communs**

Dans un article influent publié en 1968, l'écologiste américain Garret Hardin affirmait que, lorsque plusieurs utilisateurs ont accès à une même ressource de valeur, il en résulte une « tragédie des communs » à laquelle aucune solution technologique ne peut être apportée. S'appuyant sur l'exemple des pâturages pour illustrer sa thèse, Hardin faisait valoir que chaque éleveur ajoutera une bête de plus à son troupeau aussi longtemps que cela maximisera son intérêt personnel, négligeant les coûts de cette activité pour les autres éleveurs avec qui il partage les communs. La conséquence en est l'épuisement puis la destruction finale des pâturages. La tragédie ne peut être évitée qu'en divisant la terre en parcelles privées ou par la régulation étatique.

C'est Elinor Ostrom qui mettra à mal cette analyse individualiste en mettant à jour les conditions d'une bonne coopération pour une gestion durable des ressources locales<sup>(1)</sup> : des limites clairement définies, des règles explicites, une surveillance efficace, des sanctions graduelles pour les contrevenants, des mécanismes de résolution des conflits, une large participation à la gouvernance et une autonomie relative vis-à-vis des autorités supérieures. Son approche est novatrice sur le plan théorique : elle met à mal les théories utilitaristes dominantes dans les cercles économistes par un travail d'enquête de terrain et de recueil de données aux échelles micro et macro - pendant trente ans, elle a arpenté la planète de l'Indonésie au Mexique en passant par la vallée de Los Angeles ou la Suisse, à la recherche de ces formes méconnues d'organisation humaine que constituent les Communs en étudiant tant par exemple aussi bien l'organisation des sections de police à Chicago que l'autogestion des réseaux d'eau des agriculteurs au Népal. Elle fait entrer ainsi l'observation des comportements humains dans l'analyse économique et permet de produire des modèles mais surtout de relever des modes d'organisations. Toute ressource, ou commun naturel, appelle donc une gestion, dans la perspective d'être protégée voire fructifiée. A cette ressource s'ajoute un régime de non-propriété, un régime de droits et d'obligations. Dans la mesure où elle échappe à la propriété tant publique que privée, c'est bien la communauté d'individus qui a un intérêt direct dans la protection ou l'épanouissement de la ressource qui s'organise pour définir des droits - accès, prélèvement, consommation, etc - et des obligations - ne pas abuser de la ressource, entretien, protection envers les tiers, etc : il s'agit uniquement de droits d'usage. On voit bien comment cette vision de la prééminence de l'usage sur la propriété conteste la pensée individualiste et propriétaire dans laquelle baigne l'occident depuis les Lumières : point n'est besoin de propriété, la coopération étant une alternative à la compétition, l'allocation des ressources peut être autoréglée par les communautés locales plutôt que par une autorité supérieure ou par la main invisible. Ce que révèle Elinor Ostrom est puissant : remettre l'économie dans le champ social en s'émancipant de la pensée marxiste qui induit une régulation supérieure unique.

---

1. Governing the commons, 1990



Wikipedia par l'illustrateur Michael Haddad

## Le retour des Communs

Alors que les deux premières révolutions industrielles ont largement repoussé les modes d'organisation autogérés des ressources en instituant capitalisme et communisme comme alternative socio-économique, c'en est une autre, la révolution numérique qui va permettre son retour.

La mise en réseau des individus, des organisations et des machines, la numérisation des contenus et des process participent activement au retour des Communs dans la pensée comme dans les modes d'organisations et d'échanges. Et c'est d'abord les champs de la connaissance et de la culture qui engagent cette révolution. Le découplage du support et du contenu permis par la numérisation accélère la diffusion : oeuvres, créations, théories deviennent des biens non-rivaux : l'usage par l'un ne privant pas l'usage par l'autre. Le corollaire étant que les pratiques sociales de partage se multiplient. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment les acteurs majeurs des industries culturelles réagissent à ce changement : les anciens utilisent tous les moyens pour rétablir des *enclosures* notamment par des barrières juridiques (cf. Hadopi) ou des offres commerciales (VOD, abonnements, etc.). Face à cette logique, différents mouvements dans ces champs culturels et intellectuels émergent : Wikipédia à près de 100 000 contributeurs fréquents et est devenu une source incontestable de connaissance, Linux et de nombreux autres logiciels sont accessibles à tous et surtout améliorés par tous, les licences *creative commons* permettent d'orchestrer cette diffusion en protégeant les auteurs/contributeurs, jusqu'à la cartographie ou les différents fonds de cartes open maps (street, outdoor, cycle, etc.) permettent de renseigner chaque jour plus un territoire, jusqu'au placement des radars mobiles, sans oublier l'*open source*, pratique de co-création basée sur le partage des données qui est devenue un modèle récurrent utilisé même par les plus grandes entreprises qui, il y a encore peu, protégeaient secrètement leurs données de peur d'être copiées...

C'est bien le caractère interactif, inscriptible et participatif du web qui permet ces usages auto-régulés. Une grande différence avec les Communs du moyen-âge ou leur développement ultérieurs recueillis par Ostrom : la territorialité. Ce sont toutefois par ces outils numériques que les communs se développent aujourd'hui dans les biens matériels.



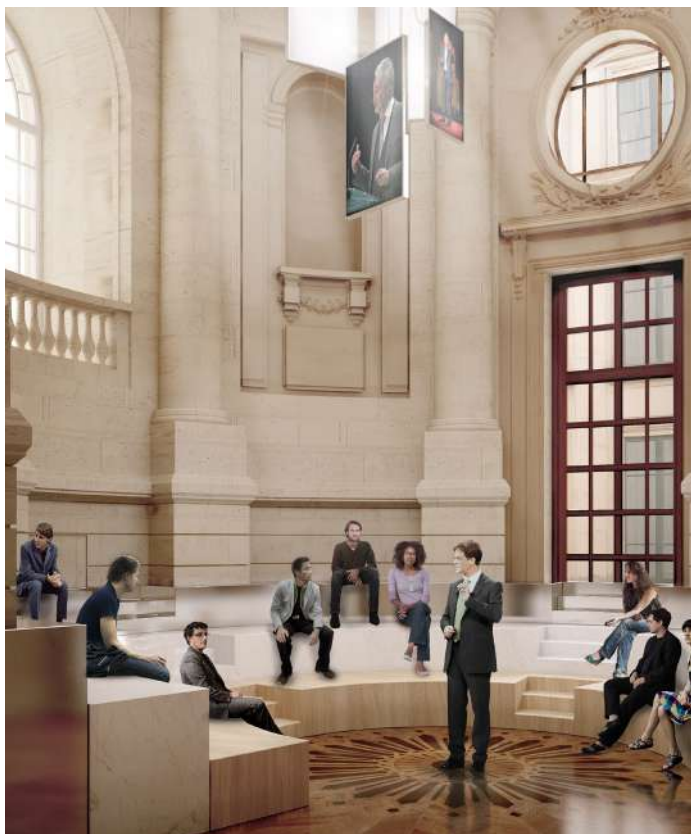
Un des nombreux chauffeurs travaillant pour les plateformes Uber et Lyft manifestant pour ses droits.

### L'économie dite du partage

L'économie du partage émerge comme un modèle à même d'intégrer cette théorie des communs dans notre vie quotidienne, dans nos usages. De fait, dans ce modèle économique l'accès prédomine sur la propriété : l'usage d'un bien, d'un service, d'un privilège suffit ; nul besoin d'en avoir la pleine propriété grâce à différents systèmes de location, de ventes temporaires, d'échange ou de troc.

Internet, de par la désintermédiation et les relations pair-à-pair, a rendu possible la rencontre massive d'internautes intéressés par les mêmes types d'objets ou de services en permettant et en optimisant les échanges entre ceux qui possèdent et ceux qui recherchent (des biens, services, compétences, de l'argent, des ressources...). De fait, derrière ces plateformes d'échanges se trouvent des systèmes de réputation (références, notation) des utilisateurs qui les incitent à « bien se comporter » et qui expliquent en grande partie leur succès fulgurant. La confiance est en effet la clef de voûte de ce système, on retrouve là le socle des communautés villageoises en version 2.0.

Ce nouveau mode de consommation a d'ores et déjà révolutionné nombres de nos usages quotidiens : mobilité partagée (covoiturage, location de solutions de mobilité à la demande), mise en relation avec des hébergements touristiques, consommation de seconde main, immobilier : (coworking et coliving). Ces "communs" font donc naître des économies autour d'eux, ce qui pose des problèmes de régulation car d'anciens modes extractivistes de propriété s'appliquent aujourd'hui aux communs : le capitalisme de plateformes. Uber, AirBNB : elles, offrent des services intéressants, importants, confortables et bien souvent inaccessibles auparavant. Leur force de frappe vient de pratiques qui externalisent les investissements et les risques vers leurs usagers et leur force de travail, dénuée des régulations en vigueur dans les secteurs qu'elles *ubérisent* - taxi et hôtellerie - au détriment des droits sociaux des tâcherons 2.0 - travailleurs à la pièce - qui vivent de cette économie dite du partage. Les modes d'organisation de cette nouvelle économie, nous dit Michel Bauwens se construisent sur un socle réglementaire et idéologique issu du capitalisme néolibéral : *" Il est très facile de faire une startup, on est encadré et soutenu, mais bien plus difficile de créer des formes économiques plus équitables. Dans un régime extractif, le P2P va créer des problèmes d'insécurité et de précarité très graves ; il demande donc de nouvelles régulations qui n'existent presque pas. La clef est que l'économie des "communs" et de partage est hyper productive, mais que les gains sont financiarisés sans partage équitable avec les producteurs et créateurs de cette*



Deux vues illustrant les agoras du projet *La Compagnie des Philanthropes*, initié par le concours Réinventer Paris.

*valeur. On va donc droit au mur sans régime de régulation approprié, sans mécanisme de solidarité et de “Common faire” pour renforcer ou même remplacer les systèmes de l’État social, basés sur un salariat en déclin. et posent des problèmes d’équité, c’est-à-dire une critique des pratiques propriétaires trop “extractives.”* <sup>(2)</sup>

### **L’apprentissage en commun**

De nombreux signaux semblent indiquer que les communs sont une alternative valable. C’est d’abord la pérennité et la solidité de certaines de ces expériences collectives qui s’émancipent des champs de la culture, de la connaissance et du logiciel libre pour entrer dans le monde de la consommation : du Boncoin à Blablacar en passant par la gestion libre des affouages dans certaines forêts européennes, des réseaux d’eau de certaines communes voire des coopératives de consommateurs. Chacune de ces expériences conquiert des parts de marché de manière pérenne. Ce sont bien des pratiques courantes qui se solidifient dans des communautés autogérées. Les mouvements des makers pour le hardware rassemblés dans des fablabs; des hackers sur des réseaux numériques qui partagent de l’open design et améliorent des logiciels libres, aux consommateurs rassemblés dans des supermarchés collaboratifs démontrent qu’il y a une adoption incontestable des usages mais également des modes d’organisation collectifs et autorégulés, sans tiers de confiance, qu’il soit privé ou public.

Partager pour augmenter son niveau mais également sa qualité de vie. Dès lors, l’enjeu pour nous est de penser les modalités de diffusion de ce modèle basé sur la permanence des conditions d’engendrement des ressources accessibles à tous. A la base de la révolution des communs il y a donc l’apprentissage : Socrate enseignait en plein cœur de la ville, au centre de l’activité économique et pas seulement à des étudiants. Dans l’Agora, place centrale d’Athènes – espace capable ou free space dirait-on aujourd’hui - l’activité marchande se mélange à l’activité citoyenne, à la vie culturelle, à la vie de proximité. Cette configuration capable et modulaire est sans doute plus propice à répondre aux enjeux qui sont les nôtres, au début du XXIème siècle.

2. Entretien avec Michel Bauwens, <https://journals.openedition.org/rsa/1546#tocto1n2/>

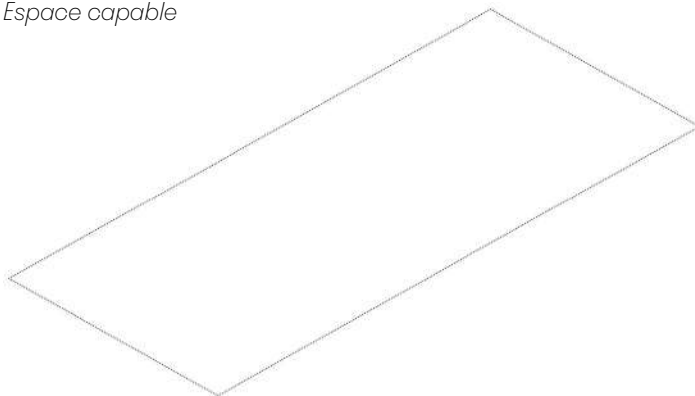


L'agora du coliving fictif de *Design ça tourne* présenté lors du salon Maison&Objet 2020.

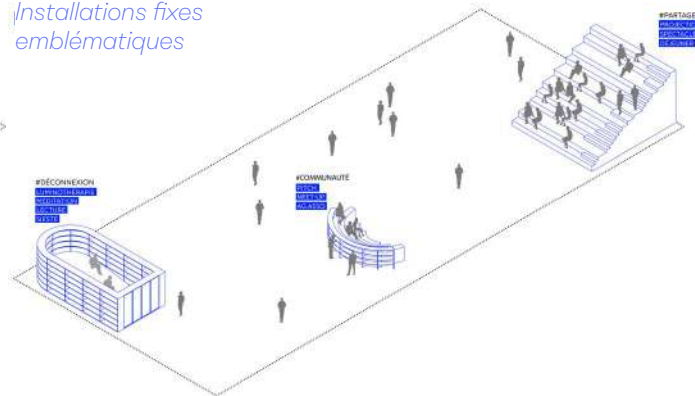
La démarche de l'agence - de design - est à cet égard pragmatique : nous nous questionnons à la fois sur les méthodes d'émergence et de révélation de ces besoins communs ainsi que sur les artefacts pour leur bon déploiement. La pratique d'anticipation des usages au Bureau des usages est basée sur les croisement des parcours de personas selon des synoptiques qui compilent espace et temps. Cela permet de mettre en exergue ce qui est pertinent de mettre en commun. Ensuite, en terme de conception d'artefacts nous prenons soin de concevoir les espaces, les interfaces et les occasions pour que se développent ces communautés d'intérêts à la base des communs. Nous avons notamment traité la question de la configuration spatiale autour d'un objet : le gradin. Alors que celui-ci est en général installé dans les espaces publics destiné à ce qu'un grand nombre regarde un petit nombre : spectacle, meeting, conférences ; nous l'avons pensé pour des échelles plus réduites, afin qu'il soit un lieu de délibération. Il est au coeur du projet Réinventer Paris : La Compagnie des Philanthropes, permettant d'accueillir les pitches des porteurs de projets, mais également de débattre autour. Il était au coeur du co-living fictif que nous avons installé à Maison&Objet : le lieu du partage, du debrief, de l'établissement des règles.

Nous nous intéressons également à un vecteur essentiel de transformation sociale : l'enseignement. Et avons développé notre vision lors de deux concours immobiliers lyonnais, un gagné : l'EM Lyon et l'autre encore en candidature - un îlot mixte d'enseignement supérieur et d'habitat sur La Confluence. Pour l'EM Lyon, aux côtés des promoteurs Altarea Cogedim, des architectes PCA, des communicants BETC et des sociologues d'Eranos nous avons analysé le projet pédagogique de l'EM Lyon business school pour concevoir un projet évolutif basé sur la complémentarité des intelligences (artificielle, individuelle, émotionnelle et collective) permettant de développer, à différentes échelles et selon différentes intensités des Communs. Le système immobilier est lui même pensé, par une architecture générique et un système d'aménagement évolutif en open design, pour s'adapter aux formats pédagogiques, à leur évolution future, mais aussi de moduler les configurations spatiales pour conjuguer des temps collectifs avec des temps d'introspection et d'expression. Rien n'est fixe, tout s'adapte aux régulations proposées en commun.

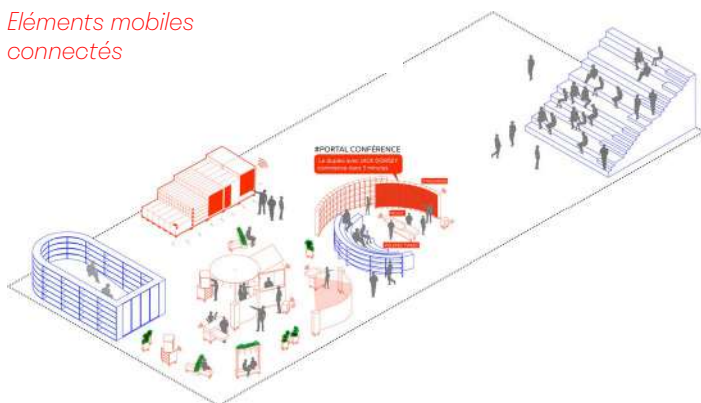
Espace capable



Installations fixes emblématiques



Éléments mobiles connectés



Agencement flexible intelligent

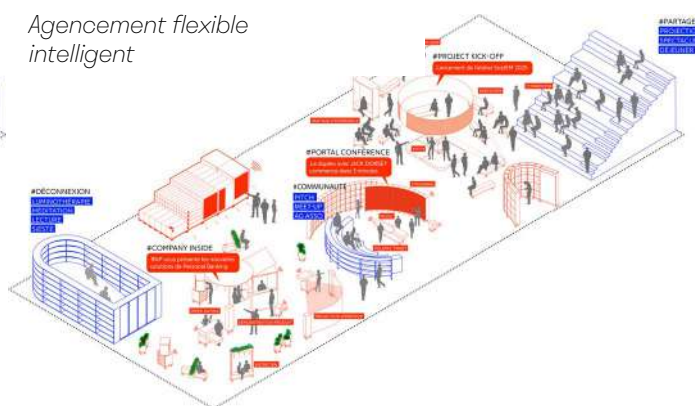


Schéma explicatif du système développé pour l'EM Lyon.

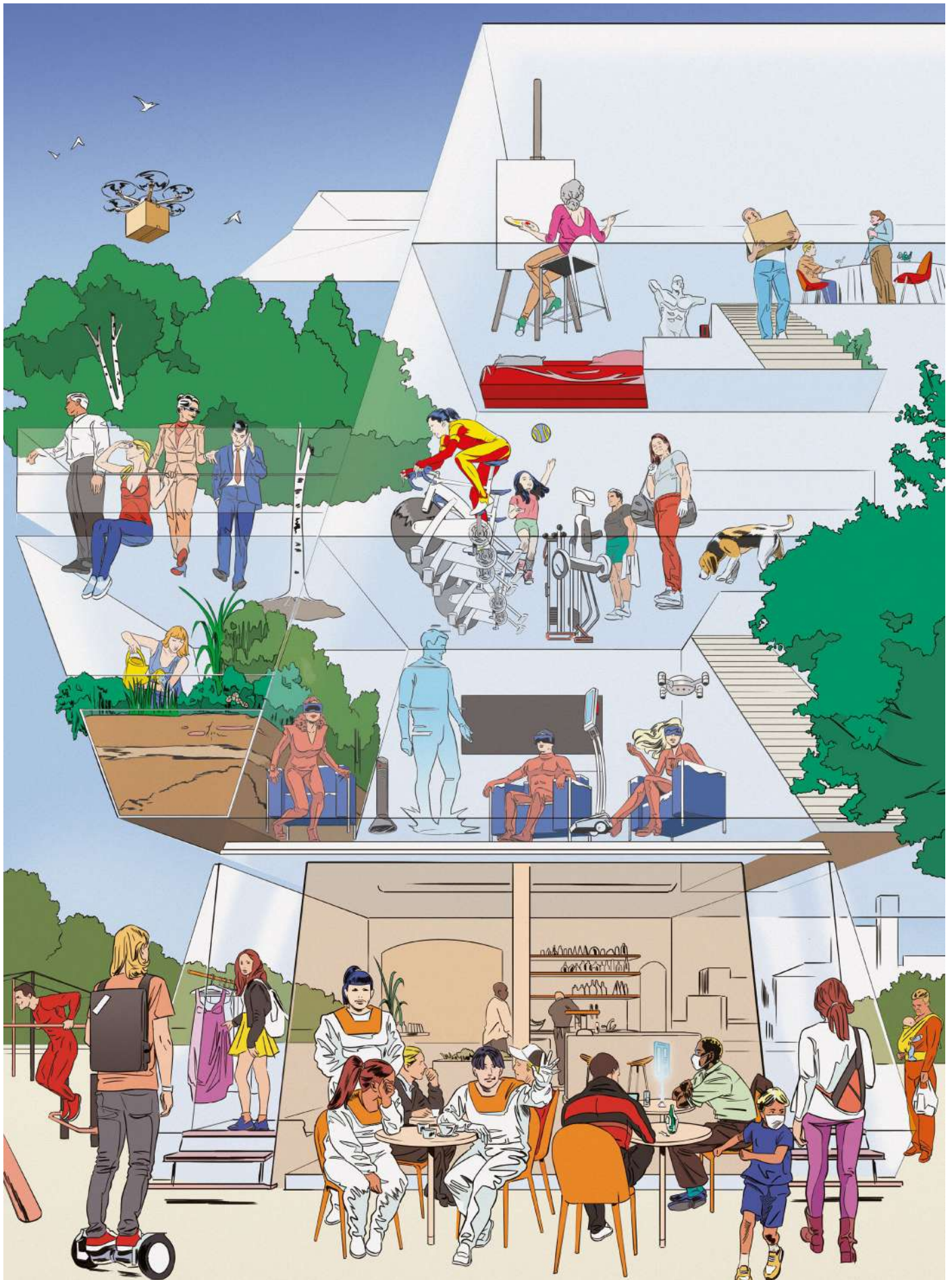
Pour l'îlot B1C1 de Confluence, nous avons profité de la mixité programmatique demandée pour proposer un système programmatique – un remix-cube - qui permet de penser les usages – et demain l'architecture – comme un ensemble d'espaces, de services et d'aménités évolutifs et modulaires. Enseignement supérieur, habitat, ville marchable : les lisières entre ces programmes s'épaississent dans notre projet et accueillent des usages issus de différentes communautés qui trouvent des lieux d'échanges et de pratiques. Au cœur de la vie apprenante, il y a des ressources matérielles et immatérielles que nous mettons en partage pour que se construisent des communs : centre de ressources, cours en ligne, testeur de commerce, conciergerie et échanges de services, vie associative concertée, lieux de pratiques et d'exposition artistiques, restaurants.

## La sécession des communs

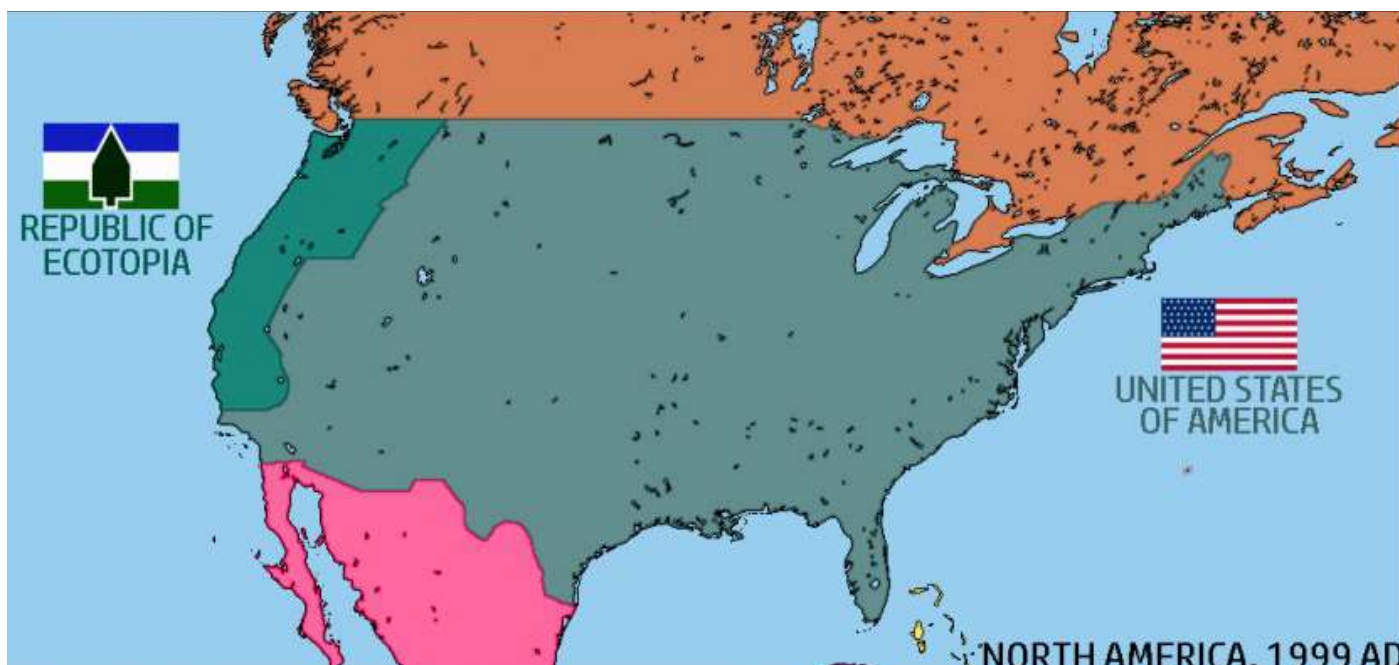
Dans nombres de fictions, les communs se construisent par nécessité. Suite aux apocalypses (crise climatiques, guerre atomique, faillite de l'état, etc), des groupes d'individus sont obligés de s'autogérer pour construire leur survie et souvent leur résistance. Cette autogestion est moins souvent construite par la volonté même des acteurs, c'est cependant le cas dans deux fictions d'anticipation politique, les groupes font alors sécession.

*Les dépossédés*, d'Ursula Le Guin (États- Unis, 1974), met en contraste deux astres : la planète Urras dans laquelle l'abondance semble régner, mais sous une forme très matérialiste, prédatrice sur les ressources naturelles, au profit de la classe possédante, propriétaire où la corruption et les inégalités règnent ; et sa lune - Annarres, peuplée deux siècles plus tôt par les Odoniens, un collectif libertaire voulant y fonder une utopie, basée sur des principes coopératifs, d'autogestion. La rareté des ressources oblige à un usage très économe, contraignant, mais démocratiquement accepté, de celles-ci. L'organisation est particulièrement décentralisée. Les habitants vivent solidairement en dortoirs, partagent leur vie professionnelles entre leur métiers et des travaux communautaires, tous les dix jours (gestions des déchets, des plantes, hygiène, etc.). La nourriture y est gratuite, l'égalité des sexes y est achevée. Le personnage principal, Sheveck, brillant physicien originaire d'Annarès ne peut mener à bien ses recherches sur la Théorie de





Le Remix-cube programmatique imaginé par RF Studio pour la parcelle B1C1, Lyon Confluence



Carte d'Écotopia et des Etats-Unis en 1999, 20 ans après la sécession.

la Simultanéité qui rendrait possible la communication instantanée à travers l'espace car elles sont trop novatrices pour cadrer avec les principes établis de la physique anarrestri solérosée. L'ambivalence est là : l'utopie de la sécession vers un monde plus égalitaire se renferme sur elle-même.

Une autre utopie des communs est celle d'Écotopia publié en 1974. Trois États de l'ouest américains font sécession avec le reste des États-Unis d'Amérique pour y fonder un pays écologique et résilient. De l'organisation des communautés qui ne dépasse pas une certaine taille, à l'éducation en passant par l'agriculture et la mobilité, la présence du végétal en ville, toute l'organisation et les usages de la vie se fondent sur les principes de droits communs susmentionnés. Le narrateur, un journaliste New-Yorkais, sceptique au début, est rapidement convaincu notamment après être tombé amoureux. Le tableau paraît réjouissant mais, de même que sur Annares, la possibilité de ce modèle de vie n'est rendu possible que par des frontières imperméables, où il faut choisir son camps et faire sécession.

Ces fictions paraissent d'ailleurs trouver des occurrences concrètes aujourd'hui dans les ZAD, Notre-dame des Landes par exemple, et il est possible de penser une alternative politique sur le partage en s'extrayant du monde. Nous sommes convaincus que la théorie des communs appliquée à la vie quotidienne - les sens communs - peut être une alternative elle aussi partagée et notamment grâce à l'éducation.

### Piste de fiction

Parce que nous pensons que l'apprentissage du sens commun débute par l'apprentissage de la vie, nous proposons de faire témoigner un(e) professeur du vingt et unième siècle qui, ayant vécu et participé à la transformation des modes d'enseignement au sein d'un établissement universitaire réinventé, partage son expérience et ses anecdotes. L'apprentissage n'est plus vu comme un stock donné lors des années d'étude de la jeunesse, mais un flux permanent tout au long de la vie. Un lieu et une communauté où l'on revient, où l'on est à la fois contributeur et apprenant. Le parcours et l'engagement du professeur permettront aux visiteurs de se faire une autre idée de l'avenir de l'enseignement ou plutôt des lieux et des pratiques d'apprentissage, mais surtout par ce biais de se faire une idée du rôle du commun dans les usages, les métiers, les économies du futur. Nous considérons en effet la connaissance et la curiosité comme un socle particulièrement fertile pour la vie collective. Le design, dans cette fiction, permettra de projeter la vision de l'école qui, à l'ère de la dématérialisation, de l'intelligence artificielle et des privatisations, mais également de l'économie de la connaissance se réinvente aussi par les outils, les espaces, les services et les interfaces mis à disposition des enseignants et des apprenants. Ces nouveaux outils seront plus que jamais pensés pour favoriser ces notions de partages, de mise en commun et de travail en réseau.